Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 056-215600768-20260521-DEL20260521064-DE

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2026

Le vingt et un mai deux mille vingt-six à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de GUERN, se sont réunis à la mairie, au nombre de **douze**, suite de la convocation faite le **13 mai 2026**
Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de quinze.

Étaient présents : MM. L'HOSTIS-LE DIAGON Stéphanie, NEDELLEC Morgane, LE TROUHER Erwan, GUILLEMOT Marianne, LEGRAND Benoît, MAUGRAIN Agnès, TAYLOR Martin Peter, JOBIN Nadine, JÉGAT Éric, LE SAEC Sébastien, CHESNAY Cédric et CLÉQUIN Cindy.

Étaient absents excusés : Ms ROBIN Evelyne, LE GAL Nathalie et LE BADEZET Cédrick,
Mme ROBIN Evelyne donne pouvoir à Mr LEGRAND Benoît,
Mme LE GAL Nathalie donne pouvoir à Mr LE SAEC Sébastien,
Mr LE BADEZET Cédrick donne pouvoir à Mme GUILLEMOT Marianne,

Secrétaire de séance : GUILLEMOT Marianne

Délibération n° 64 – 21 05 2026

RÉFÉRENTS PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES ROHAN

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Considérant la nécessité de désigner un **référent titulaire et un suppléant,** afin de suivre le déploiement du plan d'action et apporter à l'équipe du Pays des Rohan, les informations patrimoniales locales.

Le référent communal titulaire devra nécessairement être élu, afin de transmettre et acter les décisions en conseil municipal. Le référent suppléant quant à lui, n'est pas obligatoirement élu. Il peut s'agir d'un habitant souhaitant s'investir pour les patrimoines de sa commune.

Sont désignés référents « Pays d'art et d'histoire des Rohan » :
Référente titulaire : Mme NEDELLEC Morgane
Référente suppléant : Mr CHESNAY Cédric

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de désigner les référents « Pays d'art et d'histoire des Rohan », ci-dessus nommés.

Ainsi fait et délibéré en séance publique,

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME,
La Maire, Stéphanie L'HOSTIS LE DIAGON

La secrétaire de séance,
GUILLEMOT Marianne

MAIRIE DE GUERN
56-MORB